

## Remise des prix européens 2023 de l'enseignement innovant et du label européen des langues : les migrations, les Outre-Mer et le numérique mis à l'honneur

Dans le cadre de la [Conférence annuelle Erasmus+](#), qui se tient actuellement à Toulouse, les lauréats du [Prix européen de l'Enseignement innovant \(European Innovative Teaching Award – EITA\)](#) et du [Label européen des Langues \(LEL\)](#) viennent de recevoir leurs prix pour l'édition 2023.

Destiné à mettre en lumière des projets scolaires Erasmus+ particulièrement innovants, le **Prix EITA récompense une centaine de projets qui contribuent à construire l'École de demain sur l'ensemble du territoire européen**. Il a été créé en 2021 par la Commission européenne dans le cadre de l'élaboration, à horizon 2025, de l'Espace européen de l'éducation.

Cette année, la thématique retenue s'inscrit dans le contexte de l'Année européenne des compétences, avec un focus sur le recours aux nouvelles technologies dans les systèmes éducatifs : intelligence artificielle – IA, robotique, programmation, réalité virtuelle, applications mobiles, etc..

### Les lauréats français du prix EITA 2023 sont :

- *Pour la catégorie Enseignement préscolaire et maternel* – Le projet [Une cour de récréation innovante et saine](#), mené par l'**École maternelle de Viard (Sainte-Rose, Guadeloupe)**. Il s'articule autour du bien-être à l'école. Ce projet adopte une approche visant à réinvestir les temps de récréation, parfois vécus comme des moments de souffrance psychosociale voire de harcèlement. Le projet s'est inspiré d'échanges avec des partenaires guadeloupéens et roumains. La cour d'école a ainsi été réaménagée, avec des expérimentations et de nouvelles règles mises en place, pour une meilleure cohésion entre les élèves et davantage de sérénité. Plus d'informations [en vidéo](#).
- *Pour la catégorie Enseignement primaire* – Le projet [Programmé\(er\) pour réussir](#), piloté par l'**École primaire Anne Frank-Jean Moulin (Halluin, Nord)**. Il s'appuie sur le recours aux technologies numériques et une approche interdisciplinaire dite « STEAM », intégrant notamment sciences, technologies, arts et mathématiques. Dans cette école poursuivant déjà une dynamique internationale, le projet de mobilité a mis l'accent sur un enseignement intégré des langues et sur l'apprentissage du développement durable. Plus d'informations [en vidéo](#).
- *Pour la catégorie Enseignement secondaire* – Le projet de mobilité [Innover avec le numérique dans l'apprentissage et l'enseignement](#), mis en place par le **Collège Albert Lougnon (Le Guillaume Saint-Paul, La Réunion)**. Il a associé trois établissements accueillant de nombreux jeunes issus de milieux socioéconomiques défavorisés, avec une volonté du corps enseignant de faire évoluer les méthodes d'enseignement en élargissant les connaissances sur les opportunités offertes par les outils numériques. Le choix des applications à utiliser en classe s'est fait en prenant en compte la dimension RGPD. Cette démarche a contribué à développer une plus grande culture numérique au sein du collège. Plus d'informations [en vidéo](#).
- *Pour la catégorie Enseignement professionnel* – Le projet de partenariat [Dreamers Beyond Borders](#), mené par le **Lycée professionnel Honoré Baradat (Pau, Pyrénées-Atlantiques)**. Il a permis la conception d'un jeu multimédia sur le thème des migrations. L'initiative a séduit à la fois par sa réflexion sur la manière d'accueillir les migrants au sein des établissements scolaires et des municipalités, ainsi que par les situations d'apprentissage mises en place favorisant les valeurs d'équité, de solidarité et d'interculturalité. Un projet caractérisé par des méthodes innovantes, des résultats durables et de beaux livrables (jeu multimédia, livre de cuisine, recueil de témoignages). Plus d'informations [en vidéo](#).

Créé en 1998 par la Commission européenne, le **Label européen des Langues récompense quant à lui des initiatives innovantes ayant permis le développement du multilinguisme ou la mise en œuvre d'actions destinées à favoriser l'enseignement des langues en Europe.**

Les deux projets français retenus pour 2023 répondent à la priorité « Inclusion et diversité » du programme Erasmus+ 2021-2027. Ces projets abordent le multilinguisme et l'apprentissage des langues sous des angles distincts, mais complémentaires : ils s'inscrivent pleinement dans l'approche globale et créative voulue par la Commission européenne, avec un impact fort et une capacité de dissémination.

**Les lauréats français du LEL 2023 sont :**

- *Pour l'enseignement supérieur* – Le projet de partenariat **DECLAME'FLE (Développement d'un espace collaboratif FLE : Littérature, Apprentissage, Migration, Exil)**, porté par **l'Université Rennes II**. À travers la mise à disposition d'une plateforme collaborative et d'outils numériques, il vise à renforcer la formation des enseignants de français langue étrangère (FLE). S'appuyant sur la littérature contemporaine autour de la migration et de l'exil, ce projet de didactique des langues entend promouvoir le dialogue interculturel, tenant compte d'un contexte de migrations croissantes. Le projet s'appuie sur une démarche de co-construction, avec les partenaires slovaques et polonais, mais aussi avec les étudiants et futurs formateurs. À noter, le partage de ressources pédagogiques dont un MOOC grand public. Plus d'informations [en vidéo](#).
- *Pour l'éducation des adultes* – Le projet de partenariat **European Stories**, coordonné par **le LABA, à Bordeaux**, avec des partenaires bulgares, irlandais, italiens et roumains. Portée par des experts des industries culturelles et touristiques et des acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat, cette initiative originale propose des ressources de formation dans le secteur du tourisme alternatif, permettant de valoriser les langues et les histoires personnelles des habitants. Les guides touristiques formés, dits « éclaireurs », sont notamment des adultes disposant de moindres opportunités (personnes étrangères, demandeurs d'emploi). Ce projet, fondé sur le *storytelling*, répond aux critères de la Commission européenne en tant que projet « relatif aux langues des minorités et aux langues régionales comme manière de défendre l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active ». [Voir la vidéo](#).

**Pour Nelly Fesseau, Directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation :** « Cette année, les lauréats français du Prix européen de l'enseignement innovant et du Label européen des langues mettent à l'honneur des thématiques fortes, comme la migration ou l'innovation numérique. Par ailleurs, deux projets distingués sont situés dans les territoires ultramarins. Cela nous rappelle que le programme Erasmus+ favorise l'acquisition de compétences, mais aussi une meilleure compréhension de l'altérité grâce à l'interculturel. »

## Le processus de sélection en France

**Pour le Prix EITA** : un comité de sélection interne à l'Agence Erasmus+ France / Education Formation désigne, chaque année, un lauréat dans chacune des quatre catégories du prix (enseignement préscolaire et maternel, enseignement élémentaire, enseignement secondaire, enseignement professionnel). Projets de mobilité ou de partenariat, les lauréats doivent répondre à la thématique établie annuellement par la Commission européenne, être terminés et labellisés « [Bonne pratique](#) » ou, *a minima*, très bien notés lors de leur évaluation finale.

**Pour le LEL** : l'Agence Erasmus+ France / Education Formation décerne tous les ans le Label européen des Langues à des structures coordinatrices d'un projet Erasmus+ ayant obtenu des résultats remarquables dans le domaine du multilinguisme et de l'enseignement des langues. Quels que soient l'action (mobilité ou partenariats) ou le secteur dont ils relèvent, ces projets doivent être achevés et avoir fait l'objet d'une évaluation finale de niveau élevé. La Commission européenne recommande que les projets lauréats répondent à des objectifs liés à l'apprentissage des langues dans le cadre des migrations, au développement professionnel des enseignants sur les questions de l'inclusion et du dialogue interculturel, à une approche des langues des minorités et des langues régionales, ainsi qu'au ciblage des apprenants adultes notamment ceux disposant de moindres opportunités.

### CONTACTS PRESSE :

Anne-Sophie Brioux – [anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr](mailto:anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr) – 06 18 90 93 02

Shahina Akbaraly – [s.akbaraly@o2p-conseil.com](mailto:s.akbaraly@o2p-conseil.com) – 06 50 82 55 02